



FORMEZ VOS UTILISATEURS A LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES GACV



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel utilisant des grues auxiliaires de chargement de véhicules de maîtriser les aspects sécurité de l'activité.

Cette formation concourt à la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.

PUBLIC

Toutes personnes ayant à conduire des grues auxiliaires de chargement de véhicules

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier le cadre réglementaire de son activité.
- Être capable de maîtriser les opérations de conduite sur la voie publique et dans l'entreprise, ainsi que le positionnement de la grue auxiliaire.
- Être capable de comprendre le fonctionnement des principaux modes de commande et d'équipements des grues, ainsi que les risques associés.
- Être capable d'assurer les vérifications et entretien d'usage.
- Être capable de décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités et des actions.
- Être capable d'exploiter en sécurité la grue auxiliaire.
- Être capable de maîtriser les opérations liées aux différents types de télécommandes.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aptitude Médicale validée par le Médecin du Travail

DURÉE

Sur mesure selon : l'expérience des apprenants / les catégories souhaitées / le nombre de participants

EFFECTIFS

Effectif minimum : 1 apprenant

Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Tous les 5 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Recommandation R490 de la CNAMTS

Article R4323-55 du Code du Travail

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Id DD 005488



Institut de Certification
Certification FAC CPS FAC I 19
Portée disponible sur www.icert.fr



INTERVENANT(S)

Formateur en Autorisation de Conduite spécialisé en R490



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, manipulation des engins



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Selon le référentiel de connaissances et les fiches d'évaluations de la R490

Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la R490



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Réglementation et textes de la sécurité sociale

- Les acteurs de la prévention (Inspecteur du Travail, CARSAT, médecine du travail, contrôle technique...)
- La réglementation associée à la conduite des engins
- Les rôles et responsabilités de chacun

Classification et technologie

- Les caractéristiques fonctionnelles et d'utilisation
- Les différents organes, leur technologie et fonction
- Identification des principaux risques liés à l'utilisation de la grue, de l'environnement ainsi que des conduites à tenir

PARTIE PRATIQUE | 60%

L'adéquation de l'engin, les vérifications et la maintenance

- L'adéquation de la grue auxiliaire à la manutention envisagée
- La vérification de la grue avant et après la prise de poste
- La réalisation des opérations de maintenance de premier niveau

Positionnement

- Le positionnement du véhicule pour la manœuvre et le balisage
- Le calage, la mise en place des stabilisateurs et la vérification de l'horizontalité du véhicule avec souplesse et précision

Maneuvres

- Elingage de la charge et utilisation des dispositifs de porte-chARGE
- Les mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible
- La pose et dépose d'une charge à un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication
- Le balancement de la charge, la manœuvre avec souplesse et précision et la remise en position de transport

Manœuvres et sécurité avec l'utilisation de la télécommande

- Les risques encourus, la vérification des équipements et la gestion du balancement de la charge
- Le positionnement pour des mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible

